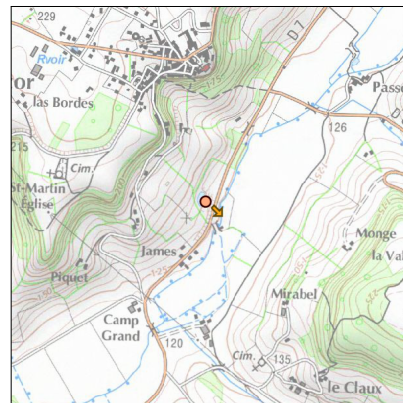
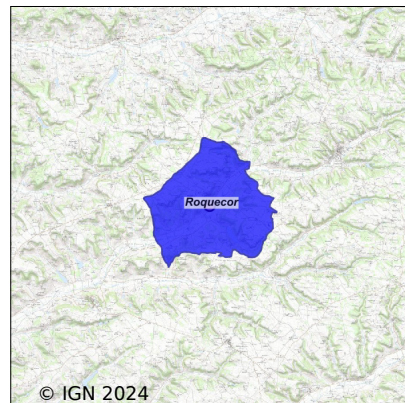


Système d'assainissement 2022

ROQUECOR 2

Réseau de type Séparatif



Station : ROQUECOR 2

| | |
|---|--|
| Code Sandre | 0582151V002 |
| Nom du maître d'ouvrage | SYNDICAT EAU47 |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | janvier 2018 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 210 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 12,6 Kg/j |
| Charge nominale DCO | 25,2 Kg/j |
| Charge nominale MES | 18,9 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 31,5 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Prétraitements, Filtres plantés |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 536 185, 6 359 696 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - La Petite Séoune |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Roquecor depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

La commune a adhéré au syndicat Eau47. Le syndicat a délégué l'exploitation du réseau et de la station à la société AGUR depuis avril 2021.

Le réseau est séparatif. Au 31/12/2016, il y avait environ 104 abonnés au réseau de collecte des eaux usées (source RPQS).

Un poste de relevage est présent sur le réseau. Il est équipé de deux pompes qui fonctionnent. Des travaux ont été réalisés (remplacement de pompe et d'éléments électriques).

Au regard du nombre moyen de bâchées journalières en 2022, la charge hydraulique moyenne entrante à la station est de 12 m³/j, soit 38% de la capacité nominale de la station.

Station d'épuration

La station a été mise en service en 2018. Le premier étage a été mis en service en fin d'année 2017 et le deuxième étage en fin d'année 2018.

Le site est cloturé et fermé à clef. Le site est entretenu. De part la volonté de la collectivité, le fauchage des parties enherbées est tardif afin de préserver la biodiversité.

Il n'y a pas de télégestion en place.

La station se compose de :

- Un dégrilleur manuel : Il possède une entrefer de 40 mm. Il est nettoyé une fois par semaine. Peu de déchets sont collectés.
- Une chasse automatique alimentant le premier étage de filtre planté de roseaux : L'état de l'ouvrage est satisfaisant. Aucune fuite n'est observée. Le volume de bâchée est de 2.63 m³. Un compteur de bâchée permet de comptabiliser le nombre de bâchée. En moyenne, il y a 5 bâchées par jour, soit environ 12 m³/j admis à la station.
- Un regard de répartition pour le premier étage de filtre planté de roseaux : L'état de l'ouvrage est satisfaisant. L'alternance n'est effectuée qu'une fois par semaine. Elle devrait être réalisée deux fois par semaine (tous les 3.5 jours). Ce point va être amélioré par l'exploitant.
- Un filtre planté de roseaux premier étage : Il est doté de trois casiers de 84 m² chacun, soit une surface totale de 252 m². Des adventices colonisent en partie les casiers. Un dispositif de mise en charge est prévu. Il se situe dans le regard juste en aval du premier étage de filtre planté de roseaux. Des monticules de boues sont visibles autour des points d'alimentation.
- Une chasse automatique alimentant le deuxième étage de filtre planté de roseaux : L'état de l'ouvrage est satisfaisant. Aucune fuite n'est observée. Un compteur de bâchée permet de comptabiliser le nombre de bâchée. Il a été remplacé en février 2022.
- Un regard de répartition pour le deuxième étage de filtre planté de roseaux : : L'état de l'ouvrage est satisfaisant. L'alternance est effectuée une fois par semaine.
- Un filtre planté de roseaux deuxième étage : Il est doté de deux casiers de 84 m² chacun, soit une surface totale de 168 m². Les roseaux occupent seulement 5% de la superficie des casiers. Le restant est colonisé par les orties. Le dispositif d'alimentation des casiers est recouvert par les herbes. De ce fait, toute la surface des casiers n'est pas alimentée.
- Un canal de rejet : Il est équipé d'un déversoir triangulaire à 28° et d'une échelle limnimétrique permettant la mesure de débit et de hauteur d'eau en instanné, sur une gamme allant de 0 à 15 m³/h.
- Une zone de rejet végétalisée : Elle est constituée de deux bassins de 300 m² chacuns disposés en parallèle. Un regard de répartition est présent en amont de la zone de rejet végétalisée afin de réaliser une alternance. L'alternance est effectuée une fois par semaine. De nombreux végétaux colonisent les bassins. En période d'étiage elle permet notamment de réduire les débits rejetés au milieu récepteur.

Une source est existante sur la parcelle. Afin d'éviter tout dysfonctionnement, une canalisation, permettant de drainer la source a été mise en place en 2019. La canalisation s'écoule dans le regard situé en sortie des bassins de la zone de rejet végétalisée.

MILIEU RECEPTEUR :

Le rejet de la station s'effectue dans la Petite Séoune. Une station de mesure qualité eau est présente sur ce cours d'eau. L'état écologique (dont la physico-chimie) est bon. De plus, la présence de la zone de rejet végétalisée permet de réduire l'impact sur le milieu récepteur.

Un analyse du rejet a été réalisée en novembre 2022. Lors de cette visiten l'épuration était excellente.

Au vu de la capacité de la station, une autosurveillance réglementaire doit être réalisée tous les 2 ans. La dernière autosurveillance a été effectuée en 2019.

Sous produits

Il y a peu d'épaisseur de boues en surface du premier étage de filtre planté de roseaux. Les boues devront être réparties de manières homogène en surface des casiers.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582151V001 ROQUECOR

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 21,5 m3/j | 68 % | | | 21,5 m3/j | |
| DBO5 | 5,6 Kg/j | 44 % | 260 mg/l | 96 % | 0,2 Kg/j | 11,2 mg/l |
| DCO | 10,3 Kg/j | 41 % | 480 mg/l | 91 % | 0,9 Kg/j | 42 mg/l |
| MES | 6,7 Kg/j | | 310 mg/l | 98 % | 0,2 Kg/j | 7 mg/l |
| NGL | 1,4 Kg/j | | 64 mg/l | 31,1 % | 0,9 Kg/j | 44 mg/l |
| NTK | 1,4 Kg/j | | 64 mg/l | 98 % | 0 Kg/j | 1,4 mg/l |
| PT | 0,2 Kg/j | | 7,9 mg/l | -28,4 % | 0,2 Kg/j | 10,2 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

| | |
|--|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0582151V002>